

---

**Commune de Valmeinier**

**AVIS D'ENQUETE**

**Enquête publique sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Valmeinier**

En application des dispositions de l'arrêté n°119-07-2024 de M. le Maire de Valmeinier (Savoie) en date du 15 juillet 2024, le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Valmeinier sera soumis à enquête publique du 05/08/2024 à 9h00 au 06/09/2024 17h00

La présente modification porte sur le secteur de La Palossière, afin de permettre un projet de confortement et diversification des activités touristiques.

MM. Olivier L'HEVEDER et Philippe NIVELLE ont été désignés respectivement commissaire enquêteur et commissaire enquêteur suppléant Le commissaire enquêteur recevra personnellement en Mairie de Valmeinier les :

- Lundi 5 août 2024 de 9h00 à 11h30
- Jeudi 22 août 2024 de 9h00 à 11h30
- Vendredi 6 septembre 2024 de 14h00 à 17h00

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les pièces constituant le projet de modification du PLU, les avis recueillis, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à disposition du public :

- sur support papier en mairie de Valmeinier, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit les lundi, mardi et vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00, le mercredi de 9h00 à 12h00 et le jeudi de 9h00 à 11h30, à l'exception des jours fériés.
- sur un poste informatique en mairie de Valmeinier selon les horaires ci-dessus
- sur le site internet de la mairie, soit <https://www.valmeinier.fr>

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations

- sur le registre d'enquête prévu à cet effet en mairie de Valmeinier
- par courrier, avant la clôture de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse de la mairie de Valmeinier, Place du 9 décembre, 150 Rue du Gros Crey, 73450 Valmeinier
- par mail, à l'adresse : [mairie@valmeinier.fr](mailto:mairie@valmeinier.fr)

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables dans le registre mis à disposition en mairie de Valmeinier et sur le site internet de la commune dans les meilleurs délais.

Par délibération du 11 mars 2024, le conseil municipal a décidé de soumettre la procédure à évaluation environnementale. Les informations environnementales sont dans le dossier mis à disposition du public en Mairie de Valmeinier et sur le site de la Mairie <https://www.valmeinier.fr>.

Le 12 juillet 2024, on note l'absence d'avis émis par la MRAE dans le délai de trois mois prévu à l'article R104-25 du code de l'urbanisme. Aucun avis de la MRAE n'est donc joint au dossier ; la parution attestant de l'absence d'avis est jointe au dossier.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an en Mairie de Valmeinier et en préfecture de la Savoie ainsi que sur le site Internet de la commune <https://www.valmeinier.fr>

A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal de Valmeinier délibérera, au vu du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, pour approuver le projet de modification du PLU éventuellement ajusté pour tenir compte des observations et avis émis au cours de celle-ci et par les personnes publiques associées.

Toute information peut être demandée auprès de Monsieur le Maire de Valmeinier et toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de celle-ci.